

RAPPORT DE LA

**SIXIÈME SESSION
DE LA COMMISSION DE LUTTE
CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN
DANS LA PARTIE ORIENTALE
DE L'AIRE DE RÉPARTITION
DE CET ACRIDIEN
EN ASIE DU SUD-OUEST**

Tenue à Téhéran, Iran
14-18 avril 1970



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
PARTICIPANTS	3
ORDRE DU JOUR	5
RESUME DES DEBATS	6
La situation acridienne en 1969	6
Prévisions	7
Activités de prospection et de lutte contre le criquet pèlerin entreprises en 1969/70 et plans d'avenir	7
Rapport du Comité exécutif	7
Budget et comptes administratifs - Fonds de dépôt 123:	
Comptes au 31 décembre 1969	7
Comptes au 31 décembre 1969 et arriérés de contribution	7
Programme de travail pour 1970	7
Moyens disponibles pour la lutte	8
Prospections spéciales	8
Sud-ouest de l'Afghanistan	8
Sud de l'Irak	8
Programme de prospections spéciales pour 1970	9
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	9
ANNEXE I - Rapport de la Cinquième Session du Comité Exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Partie Orientale de l'Aire de Répartition de cet Acridien en Asie du Sud-Ouest	10
ANNEXE II - Fonds de dépôt 123 - Etat des comptes au 31 décembre 1968 (en \$E.U.)	12
ANNEXE III - Etat des comptes au 31 décembre 1969 (chiffres provisoires)	13
ANNEXE IV - Fonds de dépôt 123 - Etat des contributions des gouvernements participants au 31 décembre 1969 (chiffres provisoires)	14
ANNEXE V - Moyens disponibles pour la prospection et la lutte dans les Etats Membres de la Commission 1969/70	18
ANNEXE VI - Liste des documents de travail	21

AN Division de la production végétale et de la protection des plantes
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie octobre 1970

INTRODUCTION

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
PARTICIPANTS	3
ORDRE DU JOUR	5
RESUME DES DEBATS	6
La situation acridienne en 1969/70	6
Prévisions	7
Activités de prospection et de lutte contre le criquet pèlerin entreprises en 1969/70 et plans d'avenir	7
Rapport du Comité exécutif	7
Budget et comptes administratifs - Fonds de dépôt 123:	
Comptes au 31 décembre 1968	7
Comptes au 31 décembre 1969 et arriérés de contributions	7
Programme de travail et budget pour 1970	7
Moyens disponibles pour la prospection et la lutte	8
Prospections spéciales	8
Sud-ouest de l'Afghanistan	8
Sud de l'Iran	9
Programme de prospections spéciales pour 1970	9
DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	9
ANNEXE I - Rapport de la Cinquième Session du Comité Exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Partie Orientale de l'Aire de Répartition de cet Acridien en Asie du Sud-Ouest	10
ANNEXE II - Fonds de dépôt 123 - Etat des comptes au 31 décembre 1968 (en \$E.U.)	32
ANNEXE III - Fonds de dépôt 123 - Etat des comptes au 31 décembre 1969 (chiffres provisoires)	33
ANNEXE IV - Fonds de dépôt 123 - Etat des contributions des gouvernements participants au 31 décembre 1969 (chiffres provisoires)	34
ANNEXE V - Moyens disponibles pour la prospection et la lutte dans les Etats Membres de la Commission 1969/70	35
ANNEXE VI - Liste des documents de travail	41

Président: M. Houssein Amin Mahani, Iran

Vice-Président: M. Abdolhossein Falayer, Afghanistan

INTRODUCTION

Comme l'avait recommandé à sa cinquième session la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la partie orientale de l'aire de répartition de cet acridien en Asie du Sud-Ouest, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a convoqué la sixième session de la Commission à Téhéran, du 14 au 18 avril 1970, sur l'aimable invitation du Gouvernement de l'Iran. Les quatre Etats Membres de la Commission - Afghanistan, Inde, Iran et Pakistan - étaient représentés par des délégués et le Gouvernement des Etats Unis avait envoyé des observateurs

Son Excellence M. Iraj Vahidi, Ministre de l'agriculture du Gouvernement iranien, a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux délégués et aux autres participants au nom de son gouvernement. Il a noté avec une vive satisfaction les efforts concertés et coordonnés qui ont été entrepris à l'échelon régional et international et qui ont contribué à tenir le criquet pèlerin en respect dans toute son aire d'invasion. L'Iran attache beaucoup d'importance à la coopération et à la coordination internationales dans le domaine technique. Dès 1944, ce pays a conclu avec l'Inde une convention pour la lutte antiacridienne à laquelle le Pakistan a aussi adhéré ultérieurement. L'orateur a exprimé sa gratitude particulière à la FAO pour son action efficace au service de la coopération et de la coordination internationales dans le domaine de la lutte antiacridienne. Il a aussi noté avec une vive satisfaction les mesures rapides prises par la FAO pour obtenir une aide à différentes sources et pour aider divers pays à faire face à une situation très dangereuse en 1968. Il a aussi relevé l'importance des recherches acridiennes sur le terrain en insistant sur le fait que la recherche était la condition indispensable de tout progrès. Il a souligné qu'en examinant le programme de travail et budget pour l'année en cours, les délégués devraient accorder une attention particulière aux recherches à effectuer dans la région.

Au nom du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Gurdas Singh, spécialiste FAO du criquet pèlerin, a remercié le Gouvernement iranien de son aimable invitation à tenir cette session à Téhéran ainsi que de l'hospitalité offerte au Secrétariat de la FAO et des diverses autres facilités mises à sa disposition. Il a exposé la situation acridienne générale en se référant particulièrement au sud-ouest de l'Asie, et il a déclaré que l'assistance fournie et les efforts concertés déployés par les diverses organisations nationales et régionales dans les zones où les infestations étaient concentrées en 1968-69 ont contribué dans une mesure prépondérante à ramener l'activité acridienne à son niveau actuel. Il a remercié Son Excellence le Ministre de l'agriculture d'avoir souligné l'importance des prospection et il a estimé que tous les pays devraient exercer une surveillance constante sur leurs zones respectives, par le truchement de prospections périodiques. Il a souscrit pleinement aux observations faites par l'orateur au sujet des recherches, en exprimant l'espoir que les Etats Membres intensifieront encore les programmes de recherche dans leurs stations sur le terrain.

Bureau

Ont été élus:

Président: M. Hossein Amin Madani, Iran

Vice-Président: M. Abdullah Faizyar, Afghanistan

MM. Gurdas et S.S. Pruthi, du Secrétariat de la FAO, ont rempli les fonctions de secrétaires techniques.

Remerciements

A la clôture de la session, les délégués ont exprimé leurs vifs remerciements au Gouvernement iranien pour l'hospitalité généreuse qu'il leur avait accordée et pour les facilités qu'il avait mises à leur disposition. Ils ont également rendu hommage au Président et au Vice-Président pour la compétence et la courtoisie avec lesquelles ils avaient dirigé les débats.

Son Excellence M. Farz Vahidi, Ministre de l'Agriculture du Gouvernement iranien, a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux délégués et aux autres participants au sein de son gouvernement. Il a noté avec une vive satisfaction les efforts concertés et coordonnés qui ont été entrepris à l'échelon régional et international et qui ont contribué à rendre le crinier général en respect dans tout son aire d'intervention. L'Iran attache beaucoup d'importance à la coopération et à la coordination internationales dans le domaine technique. Dès 1944, ce pays a conclu avec l'Inde une convention pour la lutte anticarabonnière à laquelle la Pakistan a aussi adhéré ultérieurement. L'Iran a exprimé sa gratitude particulière à la FAO pour son action efficace au service de la coopération et de la coordination internationales dans le domaine de la lutte anticarabonnière. Il a aussi noté avec une vive satisfaction les mesures rapides prises par la FAO pour obtenir une aide à différentes sources et pour aider divers pays à faire face à une situation très dangereuse en 1953. Il a aussi relevé l'importance des recherches scientifiques sur le terrain en assistant sur le fait que la recherche était la condition indispensable de tout progrès. Il a souligné qu'en examinant le programme de travail et budget pour l'année en cours, les délégués devraient accorder une attention particulière aux recherches à effectuer dans la région.

Le nom du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Élevage, M. Gurdas Singh, spécialiste FAO du crinier indien, a remercié le Gouvernement iranien de son aimable invitation à venir cette session à Téhéran ainsi que de l'hospitalité offerte au Secrétariat de la FAO et des diverses autres facilités mises à sa disposition. Il a exposé la situation acridienne générale en se référant particulièrement au sud-ouest de l'Asie, et il a déclaré que l'assistance fournie et les efforts concertés déployés par les diverses organisations nationales et régionales dans les zones où les infestations étaient concentrées en 1953-54 ont contribué dans une mesure considérable à ramener l'activité acridienne à son niveau actuel. Il a remercié Son Excellence le Ministre de l'Agriculture d'avoir souligné l'importance des recherches et il a estimé que tous les pays devraient exercer une surveillance constante sur leurs zones respectives, par le truchement de procédures périodiques. Il a souligné également les observations faites par l'expert au sujet des recherches, en exprimant l'espoir que les États Membres intensifieraient encore les programmes de recherche dans leurs stations de terrain.

2-1953

Ont été élus :

Président : M. Hussein Amin Mahani, Iran

Vice-Président : M. Abdolrahman Farivar, Afghanistan

PARTICIPANTS

On trouvera ci-après le nom des délégués des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, des observateurs et des fonctionnaires du Secrétariat de la FAO qui ont participé à la session et aux débats résumés dans le présent rapport:

Délégués des Etats Membres de la FAO

Afghanistan

Abdullah Faizyar
President
Plant Protection and Quarantine
Ministry of Agriculture and Irrigation
Kaboul

Inde

K.D. Paharia
Plant Protection Adviser to the Government of India
and Director, Locust Control
Room 409 - Wing B
Shastri Bhavan
New Delhi

Iran

Hossein Amin Madani
Director
Plant Protection and Quarantine Organization
Ministry of Agriculture
Teheran

Mehdi Sayii
Chief, General Pest Control
Plant Protection and Quarantine Organization
Ministry of Agriculture
Teheran

Hessamedin Abtahi
Chief, Survey and Plan Section
Plant Protection and Quarantine Organization
Ministry of Agriculture
Teheran

Hayk Mirzayans
Head of Taxonomy Section
Plant Pests and Diseases Research Institute
Ministry of Agriculture
Teheran

Ali Soltani
Chief, Locust Research Laboratory
Plant Pests and Diseases Research Institute
Ministry of Agriculture
Teheran

Délégués des Etats Membres de la FAO (suite)

Pakistan

Heshamul Huque
Plant Protection Adviser and Director
Department of Plant Protection
Ministry of Agriculture and Works
Jinnah Avenue, Malir Halt
Karachi-27

Rashid Ahmed
Locust Entomologist
Department of Plant Protection
Ministry of Agriculture and Works
Jinnah Avenue, Malir Halt
Karachi-27

Observateurs

Shannon Wilson
Entomologist, Incharge of Regional Pulse
Improvement Project
U.S. Embassy
Teheran, Iran

Glenn Horner
Soil Scientist, Incharge of Regional Pulse
Improvement Project
U.S. Embassy
Teheran, Iran

Fonctionnaires de la FAO

Gurdas Singh
Spécialiste du criquet pèlerin
Service de la protection des cultures
Division de la production végétale et de la protection des plantes
FAO, Rome, Italie

Sardar Singh
Spécialiste régional FAO de la protection des plantes
Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient
P.O. Box 2223
Le Caire, République arabe unie

S.S. Pruthi
Fonctionnaire régional FAO chargé des questions acridiennes
Secrétaire régional FAO pour la lutte antiacridienne
P.O. Box 1555
Téhéran, Iran

de criquets adultes dans la Vallée du Koulouch, mais on a capturé dix larves
vastes solitaires du premier stade, à proximité de champs
cultivés.

Prévisions

La situation acridienne en 1969/70

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Election du Président et du Vice-Président de la Commission
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Election du Comité de rédaction
5. La situation acridienne en 1969/70 et prévisions
6. Examen des activités de prospection et de lutte contre le criquet pèlerin entreprises par les Etats Membres en 1969/70 et plans d'avenir
7. Examen du rapport du Comité exécutif
8. Comptes pour 1968 et 1969 et programme de travail et budget pour 1970
9. Moyens disponibles pour la prospection et la lutte anti-acridienne dans les Etats Membres de la Commission
10. Prospections spéciales exécutées dans le sud de l'Iran et le sud-ouest de l'Afghanistan en 1969/70, et plans d'avenir
11. Questions diverses
12. Date et lieu de la prochaine session
13. Adoption du rapport.

En Iran, un seul criquet a été aperçu dans la région de...
dans le district de...
une prospection spéciale
a été effectuée dans les vallées du...
et dans les vallées de...
Au cours de cette-ci, deux criquets gris laides matures ont
été capturés près de...
Six criquets ont été capturés dans les vallées de...
pendant la troisième semaine de février.
Aucun criquet n'a été observé dans la Vallée du...
de sorte que le
travail et budget pour 1970 a été adopté.

RESUME DES DEBATS

La situation acridienne en 1969/70

1. La Commission a été saisie d'un bref exposé du Secrétariat de la FAO sur l'évolution de la situation acridienne dans les pays de la région en 1969/70. Ces informations ont été complétées par les délégués.
2. En Afghanistan, cinquante criquets pèlerins adultes ont été observés dans la région de Shorawak les 6 et 7 mai, 1 dans celle de Girishk le 21 mai et onze dans celle de Farah le 23 mai. Les spécimens capturés avaient un corps de couleur grise, avec des ailes postérieures jaune clair à jaune. Aucune autre activité acridienne n'a été signalée durant la période considérée.
3. En Inde, on a signalé ni déplacements d'essaims ni reproduction grégaire. Un criquet a été noté dans le district de Churu le 24 janvier, un autre dans celui de Barmer le 26 février et un troisième dans celui de Jaisalmer le 2 avril. La situation ne s'est pas sensiblement modifiée en mai et juin, et l'on a observé une population maximum de 60 criquets au km² dans le district de Barmer le 28 mai et de 15 criquets au km² dans celui de Banaskartha le 17 juin. Des adultes isolés ont été aperçus en juillet dans les districts Bikaner, Jhunjhunu, Nagaur, Jalore, Churu et Jodhpur, la population maximum étant 262 criquets au km². Des adultes disséminés ont été notés en août dans les districts de Sri-Ganganagar, Bikaner, Churu, Barmer et Jaisalmer, la population maximum étant de 500 criquets au km² dans le district de Bikaner durant la deuxième quinzaine du mois. On a capturé une larve verte du cinquième stade dans le district de Barmer le 26 août et 5 larves des quatrième et cinquième stades dans celui de Bikaner le 29 août. La population s'est accrue quelque peu en septembre où elle a atteint 3750 criquets au km² dans le district de Bikaner. Une larve solitaire du cinquième stade et quelques larves solitaires du troisième stade ont aussi été observées dans le district de Barmer. En octobre, la population maximum était de 600 individus au km² dans le district de Barmer, durant la première quinzaine du mois. Une population maximum de 7 500 et 4 100 individus au km² a été signalée dans le district de Barmer en novembre et décembre respectivement. Janvier 1970 a été marqué par une diminution générale des populations acridiennes, leur densité maximum étant de 375 individus au km² dans le district de Bikaner. En février, la population est tombée à zéro, tandis qu'en mars des criquets épars ont été observés dans les districts Bikaner, Jaisalmer Et Nagaur.
4. En Iran, un seul criquet a été aperçu dans la région d'Espakeh (province du Sistan - Balouchistan) le 11 mai, le reste du pays étant déclaré exempt de criquets pendant la période considérée.
5. Au Pakistan, un criquet solitaire a été capturé à Pasni le 18 avril et une autre femelle adulte solitaire à Pankgur durant la quatrième semaine de juin. Selon une signalisation non confirmée, cinq criquets gris ont été repérés dans le district de Bahawalpur le 27 juillet. Quatre criquets ont été aperçus dans la région de Pasni le 9 août et une femelle solitaire a été capturée dans les "regs" de Pasni le 16 août. Une prospection spéciale dans les vallées du Dasht et du Kolwah au Mekran a été organisée en février et mars 1970. Au cours de celle-ci, deux criquets gris isolés matures ont été découverts près de Nokbur le 14 février et deux autres dans la vallée du Dasht le 16 février. Six criquets ont été notés dans la vallée du Kolwah durant la troisième semaine de février. En mars, une larve solitaire a été observée dans la vallée du Dasht. Durant la même période, on n'a pas trouvé

de criquets adultes dans la vallée du Koulanch, mais on a capturé dix larves vertes solitaires du premier au cinquième stade, à proximité de champs cultivés.

Prévisions

6. Un petit nombre de criquets adultes apparaîtront dans certaines parties du Balouchistan pakistanais et peut-être aussi dans la zone limitrophe en Iran. A la suite des précipitations récentes au Mekran (Pakistan) de nouvelles pontes peuvent se produire sur une petite échelle. La reproduction estivale, tant en Inde qu'au Pakistan, sera sans doute peu importante.

Activités de prospection et de lutte contre le criquet pèlerin entreprises en 1969/70 et plans d'avenir

7. Les Etats Membres de la Commission ont continué à effectuer des prospections pour dépister les populations de criquets pèlerins dans leurs zones respectives. Il n'y avait pas de population suffisamment importante pour justifier des opérations de lutte. La Commission a noté que les divers Etats Membres continueraient à exercer une surveillance constante sur leurs zones respectives et qu'ils disposaient de moyens suffisants pour entreprendre des opérations de lutte durant l'année à venir, en cas de besoin.

8. La Commission a recommandé que les Etats Membres continuent à exercer une surveillance rigoureuse sur les populations de criquets pèlerins dans les zones de reproduction potentielle de leur ressort, aux époques appropriées. D'autre part, elle a souligné la nécessité de combattre toute population tant soit peu importante susceptible de grégarisation. Elle a estimé qu'une telle politique de prospection et de lutte contribuerait à prolonger la rémission.

Rapport du Comité exécutif

9. La Commission a examiné le rapport du Comité exécutif (annexe I) et souscrit aux recommandations qui y figurent.

Budget et comptes administratifs - Fonds de dépôt FAO no 123

Comptes au 31 décembre 1968

10. La Commission a approuvé formellement les comptes définitifs au 31 décembre 1968 (annexe II) qui n'ont pas subi de modifications depuis leur présentation provisoire à la cinquième session.

Comptes au 31 décembre 1969 et arriérés de contributions

11. La Commission a examiné l'état provisoire des comptes au 31 décembre 1969 (annexe III), ainsi que l'état provisoire des contributions des gouvernements participants au 31 décembre 1969 (annexe IV), et elle a noté que les comptes définitifs pour l'exercice 1969 lui seraient soumis à sa septième session au printemps de 1971 pour adoption et transmission au Directeur général.

12. Le délégué du Pakistan a informé la Commission que l'arriéré de contributions de son Gouvernement pour 1969 avait été payé récemment.

Programme de travail et budget pour 1970

13. A sa cinquième session, la Commission avait approuvé le programme de travail et budget pour la période quinquennale 1970-1974. Ce programme de travail et budget a été soumis au Comité financier et ultérieurement au Conseil de la FAO, conformément à l'article IV de l'Accord. Comme la situation acridienne est calme actuellement, la Commission n'a envisagé aucune modification au budget approuvé à sa cinquième session, de sorte que le programme de travail et budget pour 1970 a été adopté.

14. La Commission est convenue que si des fonds supplémentaires devenaient nécessaires, spécialement pour des activités de formation comme l'a décidé le Comité exécutif à sa cinquième session (paragraphe 15 du rapport), ces dépenses seraient financées avec le solde en espèces non engagé du fonds de dépôt.

15. La Commission a souligné la nécessité d'affecter le plus tôt possible en Afghanistan un fonctionnaire à plein temps spécialiste du criquet pèlerin et elle a invité la FAO à examiner la possibilité de financer ce poste dans le cadre d'un programme pour un groupe de pays ou avec des crédits provenant d'une autre source.

Moyens disponibles pour la prospection et la lutte

16. La Commission a passé en revue les moyens disponibles pour la prospection et la lutte dans les Etats Membres et elle a mis ces informations à jour (annexe V).

17. L'observateur des Etats-Unis a fait la déclaration suivante:

"Les progrès réalisés par cette Commission depuis sa création en 1964 ont été notés avec une vive satisfaction. Les activités de recherche, de formation et de prospection ont été menées avec une compétence accrue qui mérite de grands éloges et le travail accompli par les Etats Membres est un exemple de coopération régionale. Les Etats-Unis approuvent sans réserve les objectifs de cette Commission et comptent qu'elle poursuivra son oeuvre remarquable".

Prospections spéciales

18. Le Secrétariat de la FAO a rendu compte à la Commission des prospections spéciales exécutées en 1969 dans le sud-ouest de l'Afghanistan et le sud de l'Iran. Ces prospections sont décrites brièvement ci-après:

Sud-ouest de l'Afghanistan

19. La présente prospection indo-afghane conjointe du sud-ouest de l'Afghanistan a été la cinquième de la série. L'équipe indienne est arrivée le 16 avril à Kaboul d'où elle est partie pour Kandahar le 22 avril, avec l'équipe afghane. La prospection a commencé depuis Kandahar et, une fois achevée, l'équipe est revenue à Kandahar le 4 juin et a regagné Kaboul le 8 juin. Comme il était recommandé dans le rapport sur la quatrième prospection spéciale dans le sud-ouest de l'Afghanistan (No UNDP/(SF)DL/SS/11), une attention accrue a été consacrée aux zones qui pouvaient constituer des habitats importants pour le criquet, par exemple la région de Shorawak, le Char Reg en bordure de l'Iran dans la vallée du Herat et le Dasht-i-Margo à l'ouest du réseau de canaux de la vallée du Helmand.

20. La prospection actuelle avait une plus grande importance en raison du retour offensif du fléau en 1968 et parce que le Comité FAO de lutte contre le criquet pèlerin à sa douzième session tenue à Rome en octobre 1968 avait mis particulièrement l'accent sur les prospections spéciales.

21. On a observé cinquante criquets pèlerins adultes dans la région de Sheikhan Kalai (5 kilomètres au sud-ouest-sud de Shorawak) les 6 et 7 mai, un près de Spin Masjid dans la vallée du Helmand le 21 mai et onze dans le Dasht-i-Shahidan (35 kilomètres au nord-est de Farah) le 23 mai. La coloration générale du corps des spécimens capturés était grise et les ailes

postérieures étaient jaune pâle à jaune. Le sol était assez humide pour la ponte uniquement dans la région de Shorawak, tandis que les autres zones étaient sèches. On a prospecté à nouveau la région de Shorawak le 23 mai sans trouver ni larves, ni adultes.

22. Il convient peut-être de relever ici qu'un criquet pèlerin adulte avait été observé en 1965 et un autre en 1968 et qu'on n'en avait vu aucun durant les prospections spéciales de 1966 et 1967, alors que soixante-deux adultes ont été repérés durant la prospection actuelle. La présence d'un bon nombre d'adultes épars en 1969 donne à penser que des migrations individuelles ont pu avoir lieu à partir des zones adjacentes et qu'une reproduction des solitaires a pu avoir lieu dans les zones qui avaient reçu des pluies ou qui étaient irriguées.

Sud de l'Iran

23. La prospection du sud de l'Iran était aussi la cinquième de la série. L'équipe pakistanaise, comprenant deux agents techniques, deux chauffeurs et un préposé à l'entretien est arrivée à Zahedan le 5 février. Les deux agents techniques iraniens sont arrivés à Zahedan le 6 février. Les chauffeurs iraniens et le préposé à l'entretien, avec deux jeeps pickups, ont atteint Zahedan le 9 février. Le Service iranien de la protection des plantes et du contrôle phytosanitaire a détaché un autre agent technique pour accompagner la prospection. En outre, un agent technique venu de Zahedan avec son propre véhicule s'est joint à l'équipe du 11 février au 1er mars.

24. L'équipe de prospection, accompagnée du fonctionnaire régional pour la lutte antiacridienne, a quitté Zahedan le 11 février et a parcouru jusqu'au 20 mars les zones d'Iranshahr, Chahbahar, Djiroft, Bandar Abbas, Minab, Jask, Bandar Lengeh, Gavbandi, Bushehr, Genaveh, Ahwaz et Ispahan. Elle s'est dispersée à Ispahan. L'équipe pakistanaise a quitté Ispahan le 23 mars pour Zahedan d'où elle est repartie pour le Pakistan le 27 mars. M. S.S. Pruthi a regagné Téhéran le 28 mars.

25. Aucun criquet n'a été découvert durant la prospection. Les zones parcourues avaient reçu des pluies exceptionnellement abondantes durant l'année en cours et les conditions étaient généralement partout très favorables à la reproduction. Des observations portant sur la température, l'humidité et la vitesse et la direction du vent ont été faites trois fois par jour dans les zones prospectées.

26. M. S.S. Pruthi a coordonné les deux prospections spéciales.

Programme de prospections spéciales pour 1970

27. La Commission a noté avec satisfaction que des dispositions avaient été prises pour effectuer une prospection spéciale dans le sud-ouest de l'Afghanistan et que la prospection irano-pakistanaise était déjà en cours dans le sud de l'Iran. Reconnaisant l'importance de ces prospections, la Commission est convenue d'en organiser en 1971 avec ses propres fonds, vu que le projet PNUD(FS) relatif au criquet pèlerin doit se terminer en juin 1970.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

28. La Commission a noté avec satisfaction la proposition du délégué de l'Inde qui a invité le Comité exécutif et la Commission à tenir leur prochaine session à New Delhi, à une date qu'il appartiendra au Directeur général de la FAO de fixer en consultation avec le Gouvernement de l'Inde.